

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

Chemins communaux

- Compte-rendu de la commission des chemins réunie le 4 avril 2017.
- Afin de réduire la vitesse des véhicules lors de la traversée du lieu-dit « Les Andraux », les membres du CM étudient la pose de coussins berlinois.

Bâtiments communaux

- Le Maire informe le conseil municipal que Monsieur et Madame GUYONNAUD ont donné leur préavis pour le logement communal.
- Aménagement salle polyvalente, accès handicapé : prévoir tablette pour accéder au bar, ainsi qu'un panneau extérieur pour matérialiser la place de parking réservée aux personnes handicapées.

Communauté de communes « Pays de Lapalisse »

Monsieur le Maire a donné lecture de la dernière réunion de bureau.

Ecole

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la possibilité de modifier les rythmes scolaires pour la rentrée 2017. Il propose de revenir à la semaine de 4 jours. Accord à l'unanimité des membres présents. La décision finale revient à la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale).

Projet éolien

- Mise en place prochainement du mât de mesure de la vitesse du vent.
- Une réunion a eu lieu en mairie entre les représentants de la société SAMEOLE, les propriétaires riverains opposés au projet ainsi que des élus de la commune de Billezois, sachant que dans l'immédiat il ne s'agit que d'un projet d'étude.

Elections législatives

Mise en place des bureaux pour les scrutins des 11 et 18 juin 2017.

Questions diverses

- Inter-Villages 1^{er} juillet 2017 – Lapalisse : participation de la commune avec une équipe composée de 10 jeunes encadrés par Jean-Paul GENESTE et Evelyne PERONNET.
- Nomination du chemin rural n°25 allant du CR 18 au lieu-dit « Petites Bruyères ».
- Validation de la commande du feu d'artifice de la fête patronale : 1 300 € TTC.
- Reconduction du concours des maisons fleuries.